

20, faubourg des Capucins
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 51 40

f +41 32 420 51 41

secr.sas@jura.ch

Projet Mentorat

Certaines personnes à l'aide sociale sont proches du marché du travail. Cependant, la stigmatisation de ces personnes rend leur insertion professionnelle difficile. En parallèle, on remarque qu'il s'agit d'intensifier les efforts principalement sur 2 groupes: les jeunes de moins de 30 ans et les seniors de plus de 50 ans.

Ces personnes ont besoin d'un dernier coup de pouce pour leur permettre de franchir la dernière étape dans leur processus d'insertion. Cette aide peut être apportée par des membres de la société.

C'est pour cette raison que le Service de l'action sociale recherche des personnes ou des entreprises prêtes à investir de leur temps afin de favoriser cette insertion.

Pourquoi un projet de mentorat ?

Le projet mentorat vise à créer des ponts entre des personnes à l'aide sociale et la société jurassienne avec l'aide de mentors bénévoles.

Il est pensé comme un programme qui permet aux personnes accompagnées d'augmenter leurs possibilités d'insertion professionnelle en bénéficiant d'un accompagnement volontaire dans leurs démarches (soutien, lettre de motivation, CV, réseautage, etc). En bénéficiant de cet accompagnement, les personnes peuvent construire un lien de confiance aidant pour leur insertion professionnelle.

Pourquoi essentiellement les moins de 30 ans / plus de 50 ans?

Le projet de mentorat s'adresse prioritairement aux moins de 30 ans afin de les aider à entrer en formation. La raison est que des difficultés d'insertion professionnelle au début de l'âge adulte ont souvent des conséquences à plus long terme sur les parcours de vie.

Il s'adresse également prioritairement aux plus de 50 ans du fait qu'ils restent plus longtemps sans emploi que les moins de 50 ans.

Enfin, dans une moindre mesure, les personnes âgées entre 30 et 50 ans qui aimeraient bénéficier d'un relais bénévole pour leur insertion professionnelle peuvent aussi y avoir droit.

Pourquoi devenir mentor(e) et entreprise-mentore?

Devenir mentor permet de poser un acte citoyen en s'engageant pour certaines personnes en difficulté. Le mentor amène avec lui son parcours de vie, une maîtrise des codes sociaux, un regard hors institutionnel, etc., qui permettent à la personne accompagnée de reprendre confiance en ses possibilités d'insertion.

Devenir une entreprise-mentore peut permettre une meilleure identification de l'employé-mentor et des employés. Cette action peut créer une émulation autour de la personne qui peut renforcer une dynamique positive. L'entreprise peut démontrer que sa responsabilité sociétale est importante pour elle.

Ce qui est attendu d'un mentor et d'une entreprise-mentore

Le mentor doit être prêt à s'investir volontairement pour aider une personne à l'aide sociale à s'insérer, être capable d'écoute, de connaître ses limites et savoir qu'il peut servir de tremplin. Il doit être ouvert aux réalités des autres et être patient.

L'entreprise-mentore doit permettre à l'un de ses employés de se consacrer quelques heures par mois dans le cadre de son travail à du mentorat.

Témoignages

Personnes anciennement accompagnées

- «Le mentor, c'était un peu comme un membre de la famille qu'on ne voit pas depuis longtemps, et qui débarque d'un coup pour nous aider, en disant simplement qu'il n'a peut-être pas été assez présent. Et tout à coup, il débarque et est là pour nous aider.»
- «Quand j'ai obtenu ma place de travail, la première personne à laquelle j'ai pensé a été mon mentor !»

Mentor(e)s

- « Les jeunes qui aimeraient travailler, je ne trouve pas normal de les laisser sans rien. Un jeune qui le voudrait devrait pouvoir travailler. Je sens très fortement cette barrière entre l'économie et le social. Un jeune qui est au social a du mal à franchir cette barrière. Du jour au lendemain, respecter les horaires, les patrons, le travail peut être difficile. Moi je disais, au bout de 3 mois de chômage, ça commence de se compliquer. C'est un peu ma contribution pour le bon fonctionnement de la société, il faut les aider. »
- « On accompagne quelqu'un, quant à savoir le résultat que cet accompagnement a, il faudrait interroger les principaux intéressés. Je constate que l'on est souvent l'une des rares personnes avec qui le jeune peut parler librement. »

Cheffe d'une PME avec une quinzaine d'employé(e)s

- « Je tends la main car cela peut arriver à n'importe qui, demain, de se retrouver dans une situation précaire. On doit tendre la main pour pouvoir peut-être espérer qu'on nous le fera dans le futur (...). »
- « Par rapport à l'âge, la seule chose qui me fait hésiter est la maladie. Cependant, j'estime que ce sont des personnes qui se rendent bien compte de l'importance d'avoir un emploi, de la rigueur, de la fiabilité et du respect. Ils ont une expérience professionnelle et de vie qui fait qu'ils sont volontaires. »

Des projets similaires ailleurs en Suisse

- Les programmes «Tandem» en Suisse allemande
- Pro 50+ dans le canton de Fribourg
- Le programme «Alterconnexion» à Neuchâtel
- Le programme «DUO» de Caritas-Vaud
- Le mentorat pour les diplômés de l'Université de Genève
- Article de presse: «Le bénévolat doit être mieux valorisé dans l'entreprise»

Contact

Intéressé(e) à devenir mentor ou entreprise-mentore? Contactez-nous!

Patrick Comment

Coordinateur du projet mentorat

20, Faubourg des Capucins

2800 Delémont

T 032 420 52 84

patrick.comment@jura.ch